

COMPTE-RENDU COMITE SYNDICAL

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT

Le 17 JANVIER, à 17 h30

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à Tour(s)plus.

ETAIENT PRESENTS : M. GALLIOT, Président

M. DATTEE, TRYSTRAM, Vice-Présidents

Mmes CHAILLEUX, LEMARIE (suppléante de M. Augis, PLOQUIN (suppléante de M. Serge Babary)

MM. BABARY Loïc, BRUN, CARREAU, CLEMOT, HOULARD, HUREL, OFFRE, UHART, VALLEE.

ABSENTS EXCUSES:

Mmes SCHALK-PETITOT, CORNUAULT

MM. AUGIS, BABARY Serge, DOURTHE, MARAIS, MASSOT, RITOURET, VEAUUVY.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Trésor Public : M. BREGEGERE ;

Touraine Propre : Mme AROCHE, M. FRAILLON ;

Smitom d'Amboise : Mme CORPS, M. CUBERO.

Le compte-rendu du comité Syndical du 11 octobre 2016 ne fait l'objet d'aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

M. Vallée est désigné secrétaire de séance.

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

1- BILAN 2016

- **RECETTES FONCTIONNEMENT**

- Facturation sur la base de 495 511 habitants – 0.50 €.

- « rapatriement » de 43 000 € en provenance de la section d'investissement.

- Facturation des gobelets dès qu'un certain nombre est manquant (plus de 15 en général) .

- Excédent 2015 : 178 918.36 €
- La subvention ADEME pour le centre de tri a été imputée sur l'exercice 2015.

DEPENSES FONCTIONNEMENT

Aux dépenses récurrentes (locaux, personnel, maintenance), il convient d'ajouter :

- réduction à la source :
 - Suivi appel à projets 2015-2016 (cf problèmes La Charpentière) et mise en place Appel à projet 2016-17 : ville de Saint Cyr et CC Vouvrillon : 2 500 € (subvention Active : budget 2017).
 - Stands le week-end (SEPANT) : 6 500 € (13 jours)
 - Autocollants Livr'libre
 - Visuels personnalisés Livr'Libre
 - Gobelets (de l'ordre de 500 € / an – prêt à 25 associations (dont plusieurs prêts aux mêmes associations –environ 10 000 gobelets / an). Le prêt qui était quasiment inexistant entre novembre et mars se développe fortement. Les prêts importants pour des associations type festivals diminuent (ils s'équipent) mais les « petites » associations sont très demandeuses auprès de Touraine Propre.
 - Trophées Touraine Propre : Michel Audiard et M. Lissy : 3 900 €.
 - Suivi de l'action de récupération des lunettes par Africamitié)
 - Communication sur plate-forme restos du Cœur auprès des gros producteurs. (imputation budgétaire sur 2015)
 - Sacs plastiques – communication 2017 ?? rappel actions Touraine Propre ? problèmes marchés et fruits et légumes en supermarchés ?
- lutte contre le gaspillage alimentaire :
 - animations scolaires (SEPANT) : : 6 400 € (40 demi – journées)

Autres dépenses

- amortissements : 81 104 €
- publi-reportage NR : 3 353 €
- site internet : cartographies Libvr'Libre et déchetteries (fait en interne) .

Guides :

- Bio- déchets : en cours de finalisation : parution 1^{er} semestre 2017.
- Actualisation guide « le meilleur déchet est celui qui n'existe pas ... » : courant 2017
- Etudes
 - Mise à jour étude mutualisation déchetteries- en cours (finaliser début 2017)
 - Suivi étude centre de tri.

RECETTES INVESTISSEMENT

- Excédent 2015 : 53 429.07 €
- Amortissements : 81 104.02 €

DEPENSES INVESTISSEMENT

- « exportation » de 43 000 € vers les recettes de fonctionnement
- Informatique : changement de l'ordinateur du technicien, des droits sur logiciels, de l'onduleur, et d'un écran (environ 2600 €).
- 10 bornes Livr'Libre. (rappel cartographie – point 7 de l'ordre du jour). Sur le territoire de Touraine Propre, le syndicat assure la mise en œuvre des bornes de Tour(s)plus, soit un total de 20 bornes installées en 2016.
A ce jour environ 40 bornes ont été installées.

2- ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017

Introduction :

Le budget sera voté le 2 février 2017.

Le compte administratif ne sera donc pas intégré lors du vote du BP. Il y aura un budget supplémentaire.

L'excédent de fonctionnement devrait être de l'ordre de 197 000 à 200 000 €.

Il est plus élevé que l'année précédente car certaines mises à jour de guide vont être effectuées début 2017.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Il est prévu de modifier la cotisation à un niveau de 0.40 €/ habitant.

Nombre d'habitants prévisionnel (cf idem BP 2016) : 495 511

Ce nombre d'habitants est bien sûr à périmètre constant.

Rappel de la perte de 30 000 € du fait de la sortie du département du syndicat (contrat pluriannuel 2015-2017).

Si des nouvelles collectivités adhéraient en 2017, les recettes seraient peu impactées, car du fait des délais pour la prise de décision (délibérations) et les délais pour la validation par les collectivités adhérentes, les arrêtés préfectoraux ne pourraient intervenir qu'au cours du second semestre.

Rappel : pour les nouvelles communautés de communes englobant de nouveaux territoires, la tarification 2017 s'effectuera sur la base des territoires actuels (exemple : Loches Développement et Montrésor pour la nouvelle CC Loches Sud Touraine).

DEPENSES

Outre les dépenses classiques (personnel, locaux, fluides ...et amortissements), il est prévu, pour la réduction à la source les dépenses suivantes :

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- Communication auprès des gros producteurs pour la plateforme de valorisation des fruits et légumes des Restos du Cœur : 10 000 € (imputés sur 2015) mais travail à réaliser initialement sur 2016. Les accords entre les différentes associations ont été un

peu complexes. Le travail ne pouvait être réalisé tant que les différentes conventions n'étaient pas signées. L'Etat a autorisé la prolongation de la convention d'une année. ce travail sera donc à réaliser en 2017.

- Prestations de la SEPANT pour des animations sur le gaspillage alimentaire (éventuellement compostage si besoin) dans des classes de CM1- CM2 et CE1- CE2 – durée : ½ journée – matériel pédagogique fourni par le prestataire – prévision de 40 demi- journées. Cout demi – journée : 160 € (déplacements et matériels inclus) soit un coût global de 6 400 €.
- Possibilité d'étudier pour certaines des prestations sur le temps de restauration scolaire

REDUCTION A LA SOURCE

- Stands sur la réduction à la source lors de manifestations importantes- animations réalisées par D. Fraillon : coût heures supplémentaires + repas + carburant.
- Actualisation du guide « Biodéchets » diffusion aux gros producteurs en lien avec la Direction départementale de la protection des populations. Cette actualisation pourra voir le jour dès le début 2017.
- Actualisation du guide « Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas » en lien avec les 2 principaux bailleurs sociaux du département (Tours Habitat et VTH). Eventuellement, les autres bailleurs sociaux (exemple Touraine Logement) pourraient être associés à la diffusion de ce guide.
- Diffusion d'une information sur l'arrêt des sacs plastiques gratuits afin de mieux préparer les citoyens et rappeler les actions de Touraine Propre en la matière. Présentation des solutions de substitution.
- Suivi de l'appel à projets 2016-2017
- Lancement de l'appel à projets 2017-2018
- DEPENSES RECURRENTES : Trophées Touraine Propre, étiquettes Stop à la Pub, renouvellement de gobelets réutilisables (environ 10 000 gobelets prêtés par an pour 25 associations ; des prêts sont également récurrents pour certaines associations) , panneaux exposition réduction à la source, étiquettes Livr' Libre ...

ETUDES

- Mutualisation des déchetteries – actualisation et présentation des coûts – à finaliser 1^{er} semestre 2017.
- Suivi de l'étude de faisabilité centre de tri –

AUTRES DEPENSES

- Refonte du site internet – 1er semestre 2017
- Actualisation du guide « Qui fait Quoi ? » si possibilité en 2017 – sinon report 2018.

STATUTS – RELATIONS REGION CENTRE- VAL DE LOIRE

Mise en place de relations avec la Région

Aide à l'élaboration du Plan régional.

Coûts : coût humain et déplacements.

- **SECTION D'INVESTISSEMENT**

RECETTES

La majorité des recettes d'investissement proviendront des amortissements (de l'ordre de 43 000 €) et du report 2016 (de l'ordre de 73 000 €). Le FCTVA sera plus élevé (environ 5 000 €) car la voiture a été achetée en 2015 (décalage de 2 ans pour le reversement).

DEPENSES

Bornes Livr' Libre – budgétisation de 10 bornes et pupitres.

Mobilier de bureau : 1 500 €

« Rapatriement » d'environ 50 000 € vers le fonctionnement.

Le syndicat est propriétaire d'une balance (pesée des déchets dans le cadre de la restauration scolaire) ; elle est disponible sur réservation.

Un sondage a été mené afin de savoir si des collectivités adhérentes étaient intéressées par une seconde balance. A ce jour, le constat est négatif.

Telles sont les orientations budgétaires 2017 de M. le Président.

3- PARTICIPATION 2017

Du fait de l'excédent prévisionnel 2016, qui sera repris après le vote du compte administratif c'est –à-dire, lors du vote du Budget supplémentaire (printemps 2017), Le Président et les Vice-présidents proposent pour 2017, une cotisation abaissée à 0.40 € (contre 0.50 €, les années précédentes).

En fonction du coût des projets 2017 et des évolutions de population sur le territoire du syndicat (nouvelles adhésions), cette cotisation minorée pourra ou non être maintenue, à partir de 2018.

4- INVESTISSEMENTS URGENTS AVANT LE VOTE DU BP

Point annulé – comme le budget sera voté le 2 février, il n'y a pas d'investissement urgent à réaliser dès janvier.

5- MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE TOUR(s) PLUS

Historique :

Depuis 2003, le suivi technique du Syndicat est assuré par un agent de Tour(s)plus sur la base moyenne de 40 % d'un temps complet.

Cette mission est actuellement assumée par Damien Fraillon depuis le 1^{er} juillet 2016. Afin que le syndicat Touraine Propre puisse fonctionner sur le plan technique, il conviendrait de pourvoir ce poste.

Au titre de l'année 2017, la mise à disposition serait la suivante : 40 % d'un temps plein.

Le syndicat Touraine Propre remboursera à la Communauté d'Agglomération, les salaires et charges sociales (traitement, primes, indemnités diverses, titres repas) au prorata du temps passé.

Les frais de déplacement seront en supplément et pourront être remboursés directement par le Syndicat Touraine Propre à l'intéressé.

Le Conseil Syndical,

Considérant qu'il convient d'assurer le bon fonctionnement du syndicat Touraine Propre,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Demande à Tour(s)plus la mise à disposition précitée pour toute l'année 2017, pour l'agent de Tour(s)plus.

Autorise Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition partielle.

6- MODIFICATION STATUTAIRE ET RAPPEL DE LA REPRESENTATIVITE ACTUELLE

A- les statuts actuels font référence au plan départemental ; il convient donc de supprimer cette référence et de faire référence au plan régional.

Par ailleurs, il est prévu d'intégrer le nom des nouvelles communautés de communes dans les nouveaux statuts.

La Préfecture étant en train de vérifier la proposition pour les nouveaux statuts , il est prévu de proposer cette délibération lors du comité syndical du 2 février .

B- Représentativité Rappel :

Collectivités membres

la Communauté d'Agglomération Tour(s)plus,

la Communauté de Communes de Touraine-Est Vallées,

la Communauté de Communes de Gâtines et Choisilles- Pays de Racan,

la Communauté de Communes Loches-Touraine du Sud,

la Communauté du Touraine Vallée de l'Indre,

le SMITOM d'Amboise,

Représentativité :

- pour les membres dont la population est inférieure ou égale à 10 000 habitants

→ 1 délégué disposant d'1 voix,

- pour les membres dont la population est supérieure à 10 000 habitants et inférieure ou égale à 25 000 habitants :

→ 1 délégué disposant de 2 voix,

- pour les membres dont la population est supérieure à 25 000 habitants et inférieure ou égale à 100 000 habitants :

→ 4 délégués disposant chacun de 2 voix,

- pour les membres dont la population est supérieure à 100 000 habitants et inférieure ou égale à 150 000 habitants :

→ 6 délégués disposant chacun de 2 voix.

- pour les membres dont la population est supérieure à 150 000 habitants et inférieure ou égale à 200 000 habitants :

→ 8 délégués disposant chacun de 2 voix.

-pour les membres dont la population est supérieure à 200 000 habitants

→ 10 délégués disposant chacun de 3 voix.

ESTIMATION DU NOMBRE DE DELEGUES EN FONCTION DE LA POPULATION					
Base population 2016		17/01/2017			
	Nombre habitants	nombre délégués titulaires	nombre délégués suppléants	nombre de voix par délégué	nombre total de voix
CC TOURAINE VALLEE DE L'INDRE (partie CCVI)	33 255	2	2	2	4
CC TOURAINE -EST VALLEES	39 428	2	2	2	4
CC LOCHES TOURAINE DU SUD (partie CC Loches Développement et CC Montrésor)	28 693	2	2	2	4
CC GATINE-CHOISILLES-PAYS DE RACAN	14 701	1	1	2	2
SMIOM Couesmes (13 communes de la CC Touraine - Ouest Val de Loire)	14 345	1	1	2	2
SMITOM d'AMBOISE	67 852	4	4	2	8
TOUR(PLUS)	297 232	10	10	3	30
TOTAL	495 506	22	22		54

7- ACTUALITES SITE INTERNET

- Présentation cartographie mise à jour Livr'Libre
- Projet 2017 : refonte
site utilisable sur smartphone

REDUCTION A LA SOURCE

8-DEFI ZERO DECHET

L'agence locale de l'énergie (ALE37) souhaite engager des familles dans un « Défi Déchets » avec le soutien de Touraine Propre.

Ce projet vise à réduire l'empreinte écologique dans l'esprit du « Défi Energie », initié par l'ALE37 depuis quelques années.

Il s'agit de réunir un panel de familles sur les différents territoires qui sur 3 mois, devront aborder les « bons gestes au quotidien » pour réduire leurs déchets. Cela passe par une pesée continue de leur sac d'ordures ménagères tout au long de cette démarche.

Comme il s'agit d'un projet « gestion des déchets », son élaboration et sa gestion seraient reprises par Touraine Propre qui mandaterait l'association Prioriterre (prestation de services) qui a une bonne expérience dans ce domaine.

Le coût de la journée d'accompagnement serait de 600 € / jour et 100 € de frais de transport aller-retour (Paris).

La documentation et le matériel sont au tarif de 2 500 € TTC pour l'ensemble du projet (quel que soit le nombre de collectivités participantes).

La notion de caddie gaspi- caddie malin (qui existe déjà dans notre guide « le meilleur déchet est celui qui n'existe pas ») serait obligatoirement reprise dans ce projet.

Comme cela entraîne certaines contraintes pour les familles (même si elles sont volontaires), il est nécessaire d'avoir l'appui des collectivités adhérentes, et en particulier de leurs ambassadeurs du tri, ou d'une association environnementale de leur territoire.

A la date du 16 décembre, les CC de Racan- Gâtine-Choisilles, l'Est Tourangeau (à caler pour inclure dans un projet global le Vouvrillon), Tour(s)plus, Bléré –Val de Cher se sont montrées intéressées pour 2017 ou 2018.

Comme il s'agit d'une opération à cadrer, qui de surcroît demande une communication en amont, et du fait des changements actuels au sein des collectivités adhérentes, il est proposé de travailler de la manière suivante :

A / 2017 : cadrage, validation par les élus, réflexion si l'association Prioriterre est retenue, préparation des documents

B/ début 2018 : si phase A validée, mise en place du Défi.

9- STANDS WEEK-END

Comme annoncé au mois d'octobre, Damien Fraillon assurera la tenue de stands lors de manifestations. Les techniciens ont été informés.

Il est souhaitable que les propositions nous parviennent le plus rapidement possible. Elles seront examinées par la même Commission, que celle des bornes Livr 'Libre, qui se réunira en mars. A la date du 15 décembre 2016, trois collectivités se sont montrées intéressées :

la CC Bléré-Val de Cher, la CC Gâtine- Choisilles, la CC Racan, ville de Saint-Cyr-sur-Loire, Natur'Oé .

10-ANIMATIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Dans le cadre d'une prestation de services, 30 à 40 animations d'une demi- journée sur le gaspillage alimentaire (éventuellement sur le compostage) ont été réservées par le syndicat à la SEPANT. Pour mémoire, le tarif est de 160 € par animation (incluant déplacement et matériel.

A la date du 3 janvier 2017, 26 animations ont été réservées et 13 sont en attente de validation définitive. Les Communautés de Communes (dénominations 2016) Racan –Gâtine- Choisilles, Montrésor, Bléré de Val de Cher se sont montrées intéressées.

Pour mémoire, les Communautés de Communes du Val de l'Indre, de Tours-Est-Vallées (CCET+ CCV) font réaliser ce type d'interventions par leurs ambassadeurs en interne.

11-TROPHEES TOURAINE PROPRE

La remise des Trophées Touraine propre aura lieu **le jeudi 9 février 2017, à 18 h**, à la Chambre de commerce et d'Industrie, au siège rue Jules Favre à Tours.

PUBLICATIONS

12-REFONTE GUIDE BIO-DECHETS

Présentation de la maquette .Listing et modalités envoi en cours.

Consultations graphique et imprimeur à lancer.

ETUDES

13 -PRESENTATION DE LA DECHETTERIE DU » FUTUR »

Ce nouveau concept est actuellement en cours de réflexion par COVED. Cela s'appelle la Re- CiKle. Le concept est basé sur la convivialité du lieu. La « déchetterie à plat » est préconisée.

14- CENTRE DE TRI – SPL

- Rappel de la lettre du Président de Tour(s)plus envoyée récemment aux membres de Touraine propre et aux collectivités associées pour l'étude.
- Deux autres collectivités pourraient venir rejoindre le projet (Smictom de Sologne et Smiecom -Val de Cher pour un total de l'ordre de 100 000 habitants).
- Il est donc demandé aux collectivités de se positionner rapidement pour la mise en place d'un partenariat en vue de la construction d'un centre de tri interdépartemental (participation financière, périmètre des prestations souhaitées, péréquation coûts de transport, orientations juridiques ..).

15-APPEL A PROJET REGIONAL – UNIVERSITE DE TOURS

Le syndicat a été sollicité par un chercheur en géographie, M. Mele, de l'université de Tours, pour participer à un appel à projet régional.

Ce projet permettra d'acquérir une meilleure connaissance du monde associatif et des collectivités intéressés par la question des déchets sur son territoire. Plusieurs professeurs d'université dans des domaines différents (géographie, sociologie, chimie- déchets ...) travailleront sur ce sujet.

Touraine Propre fera bénéficier les intervenants de sa connaissance des acteurs sur le sujet et participera à différents échanges. Le coût financier propre est de zéro euro.

Il pourra y avoir un coût humain et matériel (prêt de la salle de réunion par exemple).

ACTUALITES DES ADHERENTS

16- PARTENARIAT VALECO-VALDEM- SMITOM d'AMBOISE

M. Dattée

17-CC Val D'AMBOISE

La réunion de lancement du plan Climat Energie a eu lieu le 12 décembre 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h.

Le Président

Jean-Luc GALLIOT